

## Communiqué de presse

---

### Réfection de la piste et des voies de circulation de l'aérodrome du Breuil

Propriétaire de l'aérodrome Blois-Le Breuil-Vendôme, le conseil général de Loir-et-Cher effectue des travaux de réfection sur la piste et les voies de circulation jusqu'au 30 octobre 2009.

La piste et les voies de circulation (taxiways) de l'aérodrome du Breuil présentent des fissures : le bitume s'est rigidifié dans le temps et son enrobé est devenu friable.

D'un montant total s'élevant à 710 000 € TTC, les travaux ont été confiés à l'entreprise Eiffage TP pour la partie structure et au Parc routier pour ce qui concerne la signalisation au sol.

Sur la piste, la couche d'enrobé superficielle sera rabotée puis évacuée afin d'éliminer les colmatages des fissures. En partie sud-ouest, une zone de 150 m de long sur 15 m de large, présentant une portance de sol insuffisante, sera également traitée. Enfin, la plateforme de la piste sera uniformisée sur sa couche supérieure.

Sur les voies de circulations (taxiways), les fissures seront colmatées avant la mise en œuvre d'un enrobé en béton en surface.

---

#### Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – [florence.ducasse@cg41.fr](mailto:florence.ducasse@cg41.fr)

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – [thomas.hantz@cg41.fr](mailto:thomas.hantz@cg41.fr)